



**OLYMPIADES DES METIERS
REGION NOUVELLE-AQUITAINE
45ème édition
APPEL à CANDIDATURE
Pour l'organisation des pré-sélections**

Les Olympiades des Métiers représentent la plus grande compétition internationale de la jeunesse et de la formation professionnelle. C'est l'occasion pour les jeunes, âgés de 23 ans maximum et issus de différents voies de formation, de réaliser devant un vaste public une démonstration technique de haut niveau pour le métier et le pays dont ils défendent les couleurs.

La 45ème édition se déroulera sur les deux prochaines années et rassemblera un grand nombre de partenaires. Trois étapes structurent ce concours :

- les sélections régionales constituent la première et sont organisées à l'initiative des régions.
- Les finales nationales regroupent les candidats des régions de la France entière afin de constituer l'équipe de France des métiers. Elles sont organisées en partenariat entre la région d'accueil qui finance la manifestation et l'association Worldskills France, association affiliée au réseau Worldskills international, qui définit les contours des épreuves à réaliser et s'assurent du respect de la réglementation internationale.
- Les finales internationales constituent l'ultime étape et sont organisées dans un pays membre de Worldskills international et l'association Worldskills international.

Par ailleurs, le concours Abilympics en direction des personnes en situation de handicap se déroule tous les 4 ans dans un pays membre de I.A.F (International Abilympics Fédération). Ce concours se décline en France par une compétition Nationale organisée avec les Olympiades des métiers par une Région d'accueil et est présent aux sélections régionales en Nouvelle-Aquitaine depuis 2010.

Quels enjeux ?

- ➔ pour les jeunes et les personnes en situation de handicap
 - un moyen d'obtenir une meilleure reconnaissance sociale de leurs métiers et ainsi d'assurer une meilleure insertion professionnelle,

- l'expérience inoubliable de la participation à un concours comparable à une compétition sportive par ses règles et sa rigueur,
 - l'occasion de faire « en direct » devant le grand public une démonstration technique de haut niveau.
- pour les formateurs
- une confrontation d'approches et de réalités techniques et pédagogiques différentes,
 - la démonstration du rôle de la formation professionnelle initiale et continue (apprentissage, formation en alternance, ...),
 - une valorisation de compétences nouvelles,
 - un moyen de faire circuler l'information entre les professionnels de la formation.
- pour les entreprises et les organisations professionnelles
- les jeunes doivent intégrer des entreprises pour parfaire leur qualification, par les contrats d'apprentissage et de professionnalisation, des formations en alternance ou des stages notamment. Inversement, les entreprises ne peuvent être compétitives qu'avec la haute qualification de leurs salariés. Dans un contexte où la compétition internationale conditionne l'emploi, les entreprises savent que la compétence professionnelle prend toute son importance. A la recherche de l'excellence et de la qualification, les entreprises trouvent ainsi dans les olympiades matière à motivation et à promotion de leur image et s'investissent en conséquence.
- pour les familles et le grand public
- l'opportunité de revoir certaines idées préconçues sur l'orientation professionnelle de leurs enfants,
 - l'occasion d'explorer en direct plus de 60 métiers
 - la possibilité de découvrir l'importance de la formation professionnelle, une diversité importante de métiers et susciter des vocations.
- pour les institutions et les partenaires
- l'engagement de nombreux partenaires prouvent l'intérêt que représentent ces olympiades : en effet, ce concours international n'est pas seulement l'occasion de confronter des réalités techniques et pédagogiques différentes et de valoriser des compétences manuelles, mais également l'opportunité de démontrer et promouvoir le rôle et la qualité de la formation professionnelle initiale et continue de chaque pays. C'est une occasion unique pour les régions et la France d'offrir une vitrine de qualité de la jeunesse et de la formation professionnelle dont on parle tant aujourd'hui.

1.2. Les métiers en compétition...dans un objectif d'exploration/orientation

Fort de l'expérience de la 44ème édition tant par l'organisation des sélections régionales que des finales nationales, la Région Nouvelle-Aquitaine entend poursuivre son action lors de cette nouvelle édition. Au-delà de la compétition, l'objectif central d'outil d'orientation de cet évènement est réaffirmé. Ainsi, les Olympiades des Métiers s'inscrivent pleinement dans la stratégie événementielle orientation en cours de construction en Nouvelle-Aquitaine. Doivent s'intégrer dans cette stratégie, à la fois le moment de la manifestation sur site unique, mais aussi les temps de pré-sélections en amont. Il est donc essentiel que l'ensemble de ces manifestations soit coordonné, ouvert au grand public et aux jeunes scolaires et construits en cohérence avec les autres évènements d'orientation.

Pour répondre à l'objectif de découverte, 65 métiers dont 5 nouveaux sont envisagés lors de cette 45ème édition régionale :

- Pôle Automobile (5 métiers) : Tôlerie Carrosserie, Technologie automobile, Peinture automobile, Mécanique véhicule industriel, Cycle et motorcycle
- Pôle Alimentation (7 métiers) : Pâtisserie-Confiserie, Cuisine, Service en salle, Sommellerie, Boucherie, Poissonnerie et Boulangerie (nouveau métier)
- Pôle Services (10 métiers) : Bijouterie joaillerie, Art floral, Coiffure, Soins esthétiques, Mode et création, Prothésiste dentaire, Aide à la personne, Maroquinerie, Métiers de la propreté, Métiers de la céramique (nouveau métier)
- Pôle Nouvelles technologies (5 métiers) : Web design, Administration des systèmes et réseaux informatiques, Arts graphiques Pré Presse, Imprimerie, Câblage des réseaux très haut débit.
- Pôle industrie (13 métiers) : Production industrielle en équipe, Mécatronique, DAO dessin industriel, Tournage, Fraisage, Soudage, Contrôle industriel, Réfrigération technique, Chaudronnerie, Maintenance aéronautique, Robotique mobile, Intégrateur Robotique (nouveau métier), Maintenance Nautique (nouveau métier)
- Pôle Bâtiment et travaux publics (19 métiers) : Tapisserie d'ameublement, Ebénisterie, Menuiserie, Charpente, Carrelage, Plomberie et chauffage, Installation électrique, Maçonnerie, Taille de pierre, Couverture et bardage, Plâtrerie constructions sèches, Peinture et décoration, Construction de routes, canalisation, Métallerie, Miroiterie, Solier, Construction béton-armé (nouveau métier), Tourneur sur bois (nouveau métier)
- Pôle Agricole (6 métiers) : Travaux Paysagers, Maintenance de matériels, Horticulture, Tonnellerie, Métiers de la vigne et du vin, Elevage Ovins

Pour rappel, certains métiers se pratiquent en binôme (travaux paysagers, mécatronique, robotique mobile, construction béton armé) et un en trinôme (Production Industrielle en équipe)

1.3 Le calendrier des différentes étapes de la 45ème édition

Evénement	Dates	Lieux
Pré-sélections 2018	8 janvier au 8 mars 2018	Etablissements de Nouvelle-Aquitaine
Sélections régionales 2018	23 et 24 mars 2018	Parc des expositions de Bordeaux
Finales nationales 2018	Du 28 Novembre ou 1 décembre 2018	Région Normandie Caen
Finales internationales 2019	Compétition Worldskills : 19 au 23 août 2019	Kazan RUSSIE
	Compétition Abilympics :	Non défini à ce jour

1.4. Les pré-sélections territoriales

Afin de sélectionner les 5 candidat-e-s ou équipe de candidat-e-s qui auront l'honneur de concourir au parc des expositions de Bordeaux lors des sélections régionale, est décidé, dans la continuité de l'expérience positive mise en œuvre en 2016, de mettre en place des pré-sélections. Par ce biais, seuls les compétences, les gestes professionnels et la motivation seront considérés afin de départager en toute équité les candidat-e-s.

Les pré-sélections seront organisées sur le territoire uniquement dans les métiers où le flux de candidats est important. Ainsi, un point hebdomadaire sera envoyé du 15 septembre jusqu'au 16 novembre 2017 date de clôture définitive des inscriptions. Au fur et à mesure, les métiers pour lesquels le nombre de candidatures est important ne permettant pas de désigner les 5 candidats ou équipe de candidats, seront ainsi informés de la nécessité d'organiser ces pré-sélections.

Déroulé des pré-sélections

Pour rappel, la composition du jury régional de mars 2018 à Bordeaux est définie comme suit : 1 Président de jury, 1 chef d'atelier et 4 membres de jurys construit dans une logique de représentation territoriale large et équilibrée.

• date / lieu du site de présélection

Dès lors qu'un métier fera l'objet d'une présélection, le Président Régional de jury devra être présent sur les épreuves, aux côtés des jurés locaux afin d'assurer l'équité de notation entre tous les candidats et entre tous les lieux de pré-sélection.

Pour des raisons d'organisation et/ou budgétaire, si plusieurs candidats issus du même établissement sont inscrits, une information sera transmise vers les dits établissements afin qu'ils choisissent un candidat et un suppléant. Dans ce cas, ils devront transmettre le nom des jeunes retenus pour les présélections au maximum le 8 décembre 2017.

• sujet technique : durée 4h

Le sujet sera une épreuve technique de 4h maximum, identique pour toutes les présélections territoriales du même métier, sur 1 journée maximum afin d'une part de laisser le temps à chaque candidat de se déplacer et d'autre part, de permettre une sélection de qualité et rapide. La nature du sujet doit être en lien avec celui des sélections régionales afin que les pré-sélections servent de réelle préparation pour mars 2018. Ces sujets de pré-sélection seront élaborés par les équipes métiers en relation avec le Président de jury régional qui a lui en charge l'élaboration du sujet des 23 et 24 mars 2018. Ils doivent être réalisés à moindre coût.

La transmission des sujets de pré-sélection est fixée au 1er novembre 2017. Il sera obligatoirement accompagné d'une fiche synthétique permettant d'identifier, sur la base unique du sujet de pré-sélection :

- Le débit de matériel et matériaux
- La composition du jury local et des éventuels besoins humains autres
- Les éléments mis à disposition : plateaux techniques, matériels, matériaux,...
- Le budget éventuel en cas d'impossibilité de partenariat

Ces éléments devront être renseignés **pour 1 candidat ou 1 équipe de candidats** afin de faciliter l'organisation suivant le nombre de candidats présents aux pré-sélections.

Le sujet des pré-sélections sera automatiquement adressé à l'ensemble des candidats lors de l'envoi des convocations et sera téléchargeable sur le site internet olympiadesmetiers.fr

A l'issue des épreuves, le Président de jury organisera en lien avec les jurés locaux un entretien avec le candidat afin de déterminer sa motivation. Un classement des candidats

dans le métier à l'échelle de la Région Nouvelle-Aquitaine sera établi par le Président de jury régional. Seront ainsi retenus, sur la base unique de la compétence et de la motivation, les 5 premiers candidats ou équipe de candidats titulaires auxquels seront rajoutés 3 candidats ou équipe de candidats suppléants en cas de désistement dans l'ordre du classement établi.

Les résultats définitifs seront transmis par le Président de jury à l'équipe d'organisation, les organisateurs de la région Nouvelle-Aquitaine étant les derniers arbitres en cas de litige.

Dates et conditions d'accueil des pré-sélections

Les présélections territoriales seront organisées du 8 janvier au 8 mars 2018, y compris éventuellement suivant les possibilités et contraintes de chaque établissement pendant la période de congés d'hiver. Au même titre qu'en 2016, priorité sera donnée aux territoires « distants » du lieu des sélections régionales afin que l'ensemble de la Région Nouvelle-Aquitaine participe de l'élan collectif de cette manifestation.

Un établissement de formation peut proposer d'organiser sur un même lieu et un même espace-temps, une pré-sélection dans plusieurs métiers.

Pour remplir l'objectif de *promotion des métiers, des filières de formation et des savoir-faire des jeunes*, il convient notamment de prévoir et mettre en œuvre les meilleures conditions d'organisation des épreuves et d'accueil du public (jeunes et familles),

Le **site organisateur de pré-sélection doit pouvoir mettre en œuvre** les conditions suivantes :

- **ressources** : mettre à disposition *les ressources matérielles* nécessaires à l'aménagement des aires de compétition ainsi que *les ressources humaines* requises au bon déroulement du concours, tout en respectant *les consignes de sécurité et l'égalité de traitement* de tous les candidats.
- **matière d'œuvre** : utiliser le maximum de *partenariats* avec les entreprises locales, régionales ou nationales, pour la fourniture des matières d'œuvre et matériels,
- **information interne** : *informer* la communauté éducative et *mettre en valeur* le déroulement de la manifestation, *au sein de l'établissement*,
- **accueil du public** :
 - mettre en place *les moyens matériels et humains d'un accueil* satisfaisant des publics le jour de la compétition,
 - réserver un *espace d'accueil* le plus proche possible de l'aire de compétition, *passage obligé* du public pour recueillir l'information, la documentation (fiches métiers, information sur les filières de formation correspondant aux métiers ...),
 - permettre à des établissements de la même filière, n'accueillant pas les Olympiades, de transmettre leur documentation et de la diffuser,
- **communication** : relayer les informations relatives aux Olympiades sur les outils de communication propres au site organisateur.
- **Hébergement/restauration** : le site organisateur doit pouvoir proposer une restauration sur place pour les candidats et jurys ainsi qu'un éventuel hébergement le veille des épreuves afin de faciliter la venue des candidats de l'ensemble de la région Nouvelle-aquitaine.

Afin d'établir une cartographie des lieux potentiels d'accueil des pré-sélections, les établissements intéressés devront faire remonter **à date du 25 octobre 2017**, une réponse à cet appel à candidature dans lequel seront décrits les éléments suivants :

1. Nom de l'établissement et adresse, téléphone, mail, nom de la personne en charge du dossier
2. Choix du/des Métier/s sur lesquels des pré-sélections sont envisagées
3. Description du plateau technique (nombre de postes de travail, matériels,..)
4. Description du partenariat local (fournisseur matériaux, Branches, collègues et structures alentours...)
5. Description des espaces hébergement et restauration et coûts pratiqués
6. Expression de dates d'accueil et proposition d'accueil des publics (JPO, Coordination d'initiatives territoriales)

A l'issue du retour des dossiers et de l'ensemble des candidatures des jeunes prévu à l'issue de la période d'inscriptions le 16 novembre 2017, une/des rencontres par pôle seront organisées avec les coordinateurs afin de définir en commun et collectivement des lieux et dates des pré-sélections. L'ensemble des questions d'ordre financier sera abordé à ce moment-là afin qu'une évaluation réelle puisse s'opérer.

Les réponses sont à adresser sur papier libre accompagné d'un courrier du chef d'établissement :

Par courrier à
Olympiades des métiers
Région Nouvelle-Aquitaine
14 rue François de Sourdis
33077 BORDEAUX CEDEX

Par mail à : damien.moncassin@nouvelle-aquitaine.fr